L'Union Africaine déploie des experts militaires au Burundi

@rib News, 22/07/2015Â - Source African Union Commission DÃ©but du dÃ©ploiement au Burundi des observateurs des droits de lâ€™homme et des experts militaires de lâ€™Union africaine / Ce dÃ©ploiement sâ€™inscrit dans le cadre de la mise Å“uvre du communiquÃ© du Conseil de paix et de sÃ©curitÃ© de lâ€™UA du 13 juin 2015 ADDIS ABEBA, Ethiopie, 22 juillet 2 â€”Â La Commission de lâ€™Union africaine (UA) a commencÃ© aujourdâ€™hui le dÃ©ploiement, au Burundi, de lâ€™Ã©quip comprenant des observateurs des droits de lâ€™homme et des experts militaires.Ce processus se poursuivra dans les prochains jours, parallÃ¨lement au recrutement de personnels civils et Ã la gÃ©nÃ©ration, auprÃ¨s des Ã‰tats membres de lâ€™UA, dâ€™experts militaires spÃ©cifiquement dÃ©diÃ©s Ã la mission envisagÃ© au Burundi.

Ce dÃ©ploiement sâ€™inscrit dans le cadre du suivi des dispositions pertinentes du communiquÃ© adoptÃ© par le Conseil de paix et de sÃ©curitÃ© (CPS) lors de sa rÃ©union tenue Ã Johannesburg, en Afrique du Sud, le 13 juin 2015. De faÃ§on plus spÃ©cifique, il vise Ã prÃ©venir une escalade de la violence au Burundi, ainsi quâ€™Ã faciliter lâ€™aboutissement des effort rÃ¨glement de la grave crise que connait le pays. Les observateurs des droits de lâ€™homme sont chargÃ©s de surveiller la situation des droits de lâ€™homme sur le terrain et de rendre compte des violations Ã©ventuelles des droits de lâ€™homme et droit international humanitaire. Quant aux experts militaires, ils sont chargÃ©s de vÃ©rifier, en collaboration avec le Gouvernement et les autres acteurs concernÃ©s, le processus de dÃ©sarmement des milices et autres groupes armÃ©s. Le mandat de ces personnels sera exercÃ© de maniÃ¨re indÃ©pendante, transparente et crÃ©dible. La PrÃ©sidente de la Commission, Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma, lance un appel Ã tous les acteurs burundais pour quâ€™ils apportent leur entiÃ¨re coopÃ©ration Ã lâ€™Ã©quipe des observateurs des droits de lâ€™homme et des experts militaires de lâ€™UA pour l permettre de sâ€™acquitter de leur mission. Elle relÃ¨ve Ã cet Ã©gard que, dans le communiquÃ© publiÃ© par la Communaut lâ€™Afrique de lâ€™Est (CAE) Ã la suite du dialogue qui a eu lieu Ã Bujumbura du 16 au 19 juillet 2015, les parties se sont accordÃ©es sur la nÃ©cessitÃ© du dÃ©ploiement des observateurs des droits de lâ€™homme et des experts militaires de lâ€™ PrÃ©sidente de la Commission saisit cette occasion pour rÃ©affirmer, encore une fois, la profonde conviction de lâ€™UA que seuls le dialogue et le consensus permettront de sortir le Burundi de la grave crise que connait le pays et dont la poursuite risque de remettre en cause les acquis importants enregistrÃ©s grÃ¢ce Ã la signature de lâ€™Accord dâ€™Arusha 2000 pour la paix et la rÃ©conciliation au Burundi, avec de graves consÃ©quences pour la sÃ©curitÃ© et la stabilitÃ© rÃ©gionales. Dans ce cadre, elle lance un appel pressant Ã toutes les parties burundaises pour quâ€™elles mettent lâ€™intÃ© leur pays au-dessus des considÃ©rations partisanes et apportent leur entiÃ¨re coopÃ©ration aux efforts que dÃ©ploie la CAE, avec le soutien de lâ€™UA et du reste de la communautÃ© internationale.